



COMMUNE DE DAMPIERRE SUR LE DOUBS 25420

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2021

Tous les membres sont présents sauf Madame EGGENSPILLER Muriel excusée.
Secrétaire de séance : Béatrice CHARRIER

Approbation du compte rendu de la réunion du 06/07/2021.

PERSONNEL COMMUNAL : MISE EN PLACE DU RIFSEEP

Le Maire présente aux membres du conseil municipal le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions et Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

Cela correspond aux primes que les agents de la fonction publique peuvent prétendre.

Le RIFSEEP a été présenté au conseil municipal du 7 juillet. Après avoir reçu l'avis favorable du comité technique du centre de gestion, le conseil municipal doit délibérer pour la mise en place de ce dernier.

DEMATÉRIALISATION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité.

Le but de cette dématérialisation est d'envoyer tous les actes par voie dématérialisée, ce qui engendre un gain de temps et d'argent considérable.

La Commune doit signer une convention avec l'Etat et se munir d'un certificat qui sera à changer tous les 3 ans (450.00€ HT).

RACCORDEMENT EOLIEN PAR ENEDIS

Le projet d'ENEDIS consiste à poser 2 câbles haute tension souterrains, sur une longueur de 520 mètres, sur les parcelles suivantes :

- C 42, 43, 44 et 45, lieu-dit « Les Genêtres »
- B1146, 91 et 88, lieu-dit « Au village »

La Commune de Dampierre sur le Doubs atteste avoir pris connaissance du projet et autorise les travaux aux conditions suivantes : l'enfouissement des réseaux sur la voirie devra faire l'objet d'une remise à neuf de la voirie en macadam, en pleine largeur.

TRAVAUX VELOROUTE

Le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet d'aménagement de la véloroute, projet porté par le Département.

Le Département effectuera les travaux sur la totalité de la Rue du Canal et de la Rue du Lavoir, à l'exception d'une pose de caniveaux qui doit rester à la charge de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents :

- S'ENGAGE à réaliser les travaux de fourniture et pose d'un caniveau dans la Rue du Lavoir. L'estimation des travaux établit par EUROVIA s'élève à 5 880.00 € HT.
- AUTORISE le Maire à signer tout document à venir.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET SECURISATION DE LA RUE DE PRUNEVELLE

Le responsable de la commission voirie présente aux membres du conseil municipal le projet d'aménagement et de sécurisation de la Rue de Prunevelle.

Ces travaux concernent l'aménagement du carrefour entre la Rue de Prunevelle et l'impasse de la source avec la pose de bordures afin de créer un rétrécissement de la chaussée. L'objectif de ces travaux est de réduire la vitesse dans la Rue de Prunevelle.

La Commune est en possession de 2 devis (entreprise SNP : 4 231.00€ HT et entreprise MOSCHENI : 7 563.50€ HT)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents :

- VALIDE le projet d'aménagement et de sécurisation de la Rue de Prunevelle
- RETIENT la société SNP pour la somme de 4231.00 HT
- SOLLICITE en conséquence de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
- AUTORISE le Maire à signer tout document à venir.

TRAVAUX DE VOIRIE CARREFOUR RUES PRUNEVELLE, DE LA LIBERATION ET DU BREUIL

Le responsable de la commission voirie présente aux membres du conseil municipal le projet de travaux situés au croisement des Rues de Prunevelle, de la Libération et du Breuil.

Ces travaux consistent à canaliser l'eau de ruissellement provenant de la Rue de la Libération.

La Commune est en possession de 2 devis (entreprise SNP : 3 773.00€ HT et entreprise MOSCHENI : 6 972.40€ HT)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents :

- VALIDE le projet de travaux de voirie dans les Rues de Prunevelle, de la Libération et Rue du Breuil.
- SOLLICITE en conséquence de la DETR
- RETIENT la société SNP pour la somme de 3773.00€HT
- AUTORISE le Maire à signer tout document à venir.

ONF et AFFOUAGE

Une vente de bois a eu lieu de la part de l'ONF pour le compte de la Commune, pour un montant de 10 019.00€ (parcelle 7 A2).

Concernant l'affouage de cette année, les cubages sont tous terminés. Pour l'affouage de l'année prochaine, une réunion sera bientôt fixée afin de redéfinir, entre autre, le calendrier à respecter par les affouagistes.

La date d'inscription maximale pour l'affouage 2022 est fixée au 15 Octobre 2021.

INFORMATIONS TRAVAUX

- Logement 3 Bis Rue du Lavoir : la chaudière est en panne suite à l'orage du mois de Juin. Attente d'intervention de l'entreprise RACINE pour procéder au changement de la carte électronique.
- Logement 3 Rue du Lavoir : la plaque de cuisson d'un logement a été changée pour un montant de 249.00€ TTC.
- Le bloc sécurité de la Mairie a été changé.

DIVERS

- **Information SIVOM :**

- Point R : Le SIVOM a pris une délibération en date du 23/08/2021 afin de faire enlever les bennes verres, plastiques, compost et la benne des vêtements. Les bennes verres et plastiques devront être réparties sur les 2 Communes. PMA ne veut pas étendre la collecte à plusieurs points.
- Sol de l'école primaire : le chantier est terminé pour un total de 336m².
- Abri pour matériel dans la cour de l'école : l'abri a été posé le 18/08/2021. La clôture de la cour devra être prolongée jusqu'au mur de l'école et le grand portail sera retiré.
- Un placard dans le bureau de l'enseignante de maternelle a été fabriqué et posé par 2 conseillers.
- Repas des seniors le dimanche 28/11/2021
- Sollicitation de l'entreprise Mandub'elec pour les réparations électriques des 2 Communes et du SIVOM.
- Demande de devis pour la rénovation des façades extérieures de l'Eglise.
- Opposition du conseil syndical pour l'isolation extérieure du groupe scolaire.
- La société Riboulet doit intervenir aux vestiaires du foot pour des travaux sur la plomberie.
- Les travaux du cimetière devraient débuter autour du 20/09/2021.
- Cimetière : recensement des tombes effectué.
- Entretiens pour poste de secrétariat le lundi 20/09/2021.

- **Information SIVU :**

- Retard des travaux de tonte dus à une absence de personnel et à la météo.
- Problème de répartition des heures.
- Départ de 2 agents sur 4 d'ici 3 ans.

- **Informations diverses :**

- Bilan journée du 11 Juillet : bilan positif, les associations partenaires sont d'accord pour renouveler l'expérience.
- Opération de nettoyage de la Commune le 16/10/2021.
- Conseil municipal des jeunes : étude en cours.
- Boite à livres : prévoir l'achat et l'emplacement.
- Marchés du soir : Dampierre peut postuler pour l'année 2022.